

Formation aux vérifications réglementaires des hayons élévateurs - en présentiel

La formation VGP Hayons Élévateurs permet aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser la Vérification Générale Périodique, la mise en service et la remise en service des hayons élévateurs, conformément à la réglementation en vigueur. Elle se compose d'une partie théorique, abordant les obligations légales, le fonctionnement des hayons élévateurs et la méthodologie de contrôle, et d'une partie pratique, incluant l'inspection d'un hayon élévateur sur site, l'analyse des anomalies et la rédaction d'un rapport de VGP.

Durée: 7.00 heures (1.00 jour(s))

Profils des apprenants

- Agents techniques
- Techniciens de maintenance
- Responsables HSE
- Toute personne qui souhaite pouvoir contrôler les hayons élévateurs

Prérequis

- Avoir minimum 18 ans
- Maîtrise du français (oral et écrit)
- Avoir des connaissances en hydraulique est un atout

Accessibilité et délais d'accès

Le délai d'accès à la formation est variable. Il dépend des formations qui sont prévues dans les semaines à venir. Le délai de réponse pour les formations intra-entreprises varie selon vos disponibilités et celles de nos formateurs. La formation est accessible en moyenne sous 1 à 4 semaines après validation du dossier (en fonction des disponibilités et du financement)

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de réussite: 96%

Taux de satisfaction: 97%

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la réglementation en vigueur relative aux hayons élévateurs, notamment les exigences du Code du travail, les normes applicables et les responsabilités des intervenants.
- Maîtriser les principes de la vérification générale périodique, en identifiant les points de contrôle (vérins hydrauliques, flexibles hydrauliques,...) , les outils nécessaires et les critères de conformité des hayons élévateurs.
- Appliquer les procédures de contrôle : réaliser un contrôle conforme aux exigences réglementaires, rédiger un rapport de vérification (papier et digital avec le VGPAD - application pour effectuer les contrôles)

Contenu de la formation

VGP Formations

Zone Industrielle du Plessis Beuscher
35220 Châteaubourg
Email : cecile.lecorre@vgp-online.fr
Tel : +33642652951



- Partie théorique :
 - Présentation des objectifs de la formation
 - Obligations légales en matière de VGP (Code du travail, arrêtés et normes applicables) : la Directive Machines 2006/42/CE, l'arrêté du 1er mars 2004 article R 4323-22 à R 4323-28 du code du travail et les normes NF EN 1756 et NF EN 1756-2+A1
 - Responsabilités de l'exploitant, du contrôleur et des intervenants
 - Fréquences des contrôles et documents exigés (carnet de maintenance, derniers rapports,...)
 - Présentation des hayons élévateurs
 - Types de hayons : rétractable, repliable, rabattable, PMR
 - Composants principaux : plateforme, bras, vérins, groupe hydraulique, commandes, châssis
 - Fonctionnement général et dispositifs de sécurité
 - Objectifs et méthodologie d'une VGP
 - Identification des points critiques de contrôle
 - Rédaction et archivage du rapport de VGP
 - Accidents liés aux hayons : causes fréquentes et conséquences
- Partie pratique :
 - Inspection visuelle et fonctionnelle d'un hayon élévateur
 - Vérification de l'état général du hayon (structure, fixation, corrosion, fuites)
 - Test des commandes, voyants, arrêts d'urgence, vitesse de montée/descente
 - Contrôle des sécurités (blocage automatique, verrouillage, signalisation)
 - Essais en charge
 - Identification des anomalies
 - Détection de dysfonctionnements ou détériorations
 - Rédaction d'un rapport de VGP
 - Remplissage d'une fiche de contrôle type

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'ingénieurs spécialisés en hydraulique et de contrôleurs VGP expérimentés.

A la suite de la formation, vous aurez le numéro de téléphone de votre formateur, vous pourrez l'appeler si vous avez des questions techniques.

Toute l'équipe de VGP Formations se tient à votre disposition afin de répondre à vos questions avant, pendant et après la formation.

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle équipée et dédiée à la session de formation
- Contenus pédagogiques diffusés via vidéoprojection
- Malette avec le cours remise à chaque stagiaire
- Cas pratique avec un hayon élévateur
- Livret INRS
- Un rapport de contrôle pour le cas pratique
- Utilisation du VGPAD (application pour effectuer les contrôles) pour faire des contrôles digitalisés
- Espace apprenant sur Digiforma

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Avant la formation: Planification des sessions (présentiel, pratique sur site). Communication sur les objectifs et le programme de formation.
- Pendant la formation: Feuille de présence signée par les participants. Respect du programme pédagogique prévu. Suivi des interactions et engagement des apprenants.
- Après la formation: Remise des supports pédagogiques et attestations de suivi. Enquête de satisfaction immédiate (formulaire, feedback oral). Vérification des acquis via un test et une mise en situation sur le plateau technique.

VGP Formations

Zone Industrielle du Plessis Beuscher
35220 Châteaubourg
Email : cecile.lecorre@vgp-online.fr
Tel : +33642652951



Modalités de certification

Obtenir une note >50% de bonnes réponses à l'évaluation théorique soit avoir 10/20 au QCM.

Il est attendu qu'à la fin de la formation, le stagiaire connaisse la réglementation et sache faire le contrôle d'un hayon élévateur en respectant la réglementation en vigueur.

Article R4323-3 : "La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements."
VGP Formations a déterminé que la certification est à renouveler tous les 5 ans.